

# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

## 7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION ET DES OAR

### 7.3.1 Consultation

Aucune information

### 7.3.2 Publication

#### **Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »<sup>MD</sup>) – Modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS – Guide de l'utilisateur et Procédés et méthodes du CDSX – Procédés et méthodes relatifs aux émissions du marché monétaire et aux droits et privilèges**

##### **a) Description des modifications proposées :**

###### *Contexte*

Les modifications aux formulaires et aux Procédés et méthodes indiquées ci-dessous sont des modifications d'ordre administratif supplémentaires qui devaient faire l'objet d'une mise à jour à la suite de l'examen entrepris par la CDS au cours de sa révision d'autres Procédés et méthodes liés à l'émission, au transfert et à la garde de valeurs du marché monétaire au CDSX. Ces modifications sont apportées aux fins d'uniformisation de la formulation, d'augmentation de la précision des instructions et de concordance avec les Procédés et méthodes déjà modifiés et mis en œuvre conformément à l'avis de modifications importantes antérieur intitulé Émission de valeurs du marché monétaire.

D'autres modifications d'ordre administratif comprises dans le présent avis visent à garantir et à préserver l'uniformité de la formulation, ainsi que la justesse des renseignements.

Les Procédés et méthodes de la CDS avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

Français : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>

Anglais : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open>

###### *Description des modifications proposées :*

##### Attestation annuelle par l'adhérent du marché monétaire et Attestation annuelle par le gardien

La CDS a apporté des modifications aux lettres de certification annuelles initialement publiées dans le cadre de l'examen relatif à l'émission de valeurs du marché monétaire, afin de garantir (i) la préservation de l'intégrité du contenu des lettres de certification et (ii) l'entière compréhension des instructions par la personne chargée de remplir le formulaire.

##### Modifications des Procédés et méthodes

Les modifications aux Procédés et méthodes visent l'uniformisation avec les nouveaux changements aux processus d'émission de valeurs du marché monétaire et d'admissibilité à la CDS. Les Procédés et méthodes ont été mis à jour afin de refléter les changements aux processus d'émission de valeurs du marché monétaire et d'admissibilité à la CDS à l'égard des renseignements soumis par l'adhérent de

la CDS au moyen de la page Web de la société Solutions de gestion de valeurs CDS inc. ou de celle des Services de la CDS. Les autres modifications sont des révisions mineures de la formulation et sont apportées afin de garantir la clarté des explications et leur concordance avec les autres Procédés et méthodes actuellement en vigueur.

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été examinées et approuvées par le CADS le 29 avril 2010.

**b) Motifs de la classification d'ordre technique :**

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications corrélatives visant la mise en œuvre des modifications importantes apportées aux Règles qui ont été publiées aux fins de sollicitation de commentaires, conformément au protocole relatif aux Règles, et qu'elles indiquent uniquement les aspects importants déjà compris dans les modifications importantes apportées aux Règles dont fait état l'avis de modifications importantes apportées aux Règles.

**c) Date d'entrée en vigueur des modifications aux Procédés et méthodes de la CDS :**

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, telle que modifiée le 1<sup>er</sup> novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

**d) Questions :**

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Aaron Ferguson  
Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
85, rue Richmond Ouest  
Toronto, Ontario M5H 2C9

Télécopieur : 416-365-0842  
Courriel: aferguson@cds.ca

## Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »<sup>MD</sup>) – Modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS – Modifications d'ordre administratif

### a) Description des modifications proposées :

#### Contexte

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS peuvent être consultées à partir de la page Web des Modifications apportées à la documentation<sup>1</sup> (<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>), et celles proposées aux formulaires de la CDS (le cas échéant) à partir du site Web des Services de la CDS (<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-ServicesdelaCDS?Open>) à la page des Formulaires en ligne (cliquez sur *Afficher par catégorie de formulaires* et, dans la liste *Sélectionner une catégorie de formulaires*, cliquez sur *Examen externe*).

#### Description des modifications proposées

Les modifications proposées sont d'ordre administratif et sont apportées dans le cadre normal de la révision des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS. Elles comprennent :

- Dans les Procédés et méthodes de l'agent des transferts (chapitre 8, « Frais de transfert »), le terme TVH est ajouté aux occurrences de la TPS afin d'être en conformité avec la nouvelle législation, et l'exemple de facture présentée est modifié pour généraliser le champ d'imposition.

Les modifications aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 17 juin 2010.

### b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications destinées à assurer la cohérence ou la conformité à une règle existante, à la législation en valeurs mobilières ou à une autre exigence réglementaire.

### c) Date d'entrée en vigueur des modifications aux Procédés et méthodes de la CDS :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, telle que modifiée le 1<sup>er</sup> novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers* ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

### d) Questions :

<sup>1</sup> Le texte ajouté [en surbrillance jaune] fait correspondre la version française des Procédés et méthodes à la version actuelle anglaise des Procédés et méthodes.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Susan Cluff  
Directrice, Documentation et Conception de l'information  
Documentation et Conception de l'information  
Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
85, rue Richmond Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-8503  
Télécopieur : 416 365-0842  
Courriel : scluff@cds.c

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.